

oseo.fr

OSEO – Document non contractuel – Conception-Réalisation : W & CIE – Réf. : 6522-05 – Juin 2010
Ce document est imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement certifié PEFC, FCBA 07/833 par Point 44

création

oseo
l'entreprise des
ENTREPRENEURS

Pour bien démarrer et pour durer !

François Drouin

Président Directeur général d'OSEO



Qu'elle porte sur une activité traditionnelle avec un marché de proximité ou qu'elle repose sur une innovation technologique, une création d'entreprise doit d'abord être bien préparée. Avant tout, pensez à bien vous entourer : une création a deux fois plus de chances de succès lorsqu'elle bénéficie d'un accompagnement approprié.

- C'est le rôle des réseaux consulaires, des réseaux associatifs, des incubateurs et des pépinières de bien accompagner le créateur dès le départ et de le conforter dans son parcours ;
- et c'est le rôle d'OSEO de sécuriser financièrement le porteur de projet. Cet appui peut être sensiblement renforcé grâce aux Régions qui ont placé l'aide à la création parmi leurs priorités de développement économique.

Plus de 140 000 créateurs ont bénéficié d'un Prêt à la Création d'Entreprises depuis 2000 et plus de 30 000 créations d'entreprises sont accompagnées, chaque année, par OSEO.

OSEO, c'est aussi la participation au Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes. Plus de 1 200 projets sont présentés chaque année, 200 environ sont récompensés, permettant aux porteurs de projets innovants de démarrer leur activité dans les meilleures conditions..

Nos équipes régionales sont à votre disposition. N'hésitez pas à les contacter et à consulter notre gamme de financements et de services sur oseo.fr.

le saviez-vous ?

- Hors autoentrepreneurs dont l'essor date de 2009, plus de 300 000 entreprises sont créées en moyenne depuis 3 ans.
- 52 % poursuivent leur activité au-delà de cinq ans.
- La majorité des projets démarre avec moins de 8 000 euros⁽¹⁾.
- Moins de 40 % (taux toutefois en progression) font appel à une banque⁽¹⁾.
- Plus de 140 000 entrepreneurs ont bénéficié du PCE (Prêt à la Création d'Entreprise) depuis son lancement en 2000.
- OSEO accompagne et finance environ 700⁽²⁾ créations d'entreprises innovantes chaque année.

(1) Chiffres issus de l'étude OSEO sur les créations d'entreprises en France (2000- 2009).

(2) Chiffre estimé par la Direction de l'Evaluation des Études économiques d'OSEO.

sommaire

● GARANTIES ET FINANCEMENTS

- 4 Prêt à la Création d'Entreprise
- 5 Garantie Création
- 6 Contrat de Développement Création
- 7 Financement des créances professionnelles : "Avance +"

● SERVICES

- 8 oseo.fr : la création d'entreprise en trois clics !

● VOS QUESTIONS

Vous créez une entreprise innovante, découvrez notre offre d'accompagnement dans notre **livret Innovation**

Téléchargeable sur oseo.fr



● Prêt à la Création d'Entreprise

BÉNÉFICIAIRES

Personnes physiques ou morales en phase de création, ou PME créées depuis moins de 3 ans :

- quel que soit leur secteur d'activité ⁽¹⁾,
- en recherche d'un premier financement sur plus de deux ans,
- et qui ne contrôlent pas, ou n'ont pas contrôlé, une autre entreprise.

FINALITÉ

Faciliter le financement de la première installation.

DÉPENSES FINANÇÉES

La trésorerie de départ, les investissements immatériels tels que les frais commerciaux, publicitaires, et les aléas du démarrage, à l'intérieur d'un programme

d'investissement n'excédant pas 45 000 euros HT.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Prêt :

- sans garantie ni caution personnelle,
- de 2 000 à 7 000 euros,
- d'une durée de 5 ans avec un allègement des remboursements sur les 6 premiers mois.

Il complète systématiquement un concours bancaire (financement du matériel, véhicule ...) :

- de plus de 2 ans,
- et d'un montant au moins égal au double du PCE ⁽²⁾.

CONTACT

Un réseau d'accompagnement ⁽³⁾, ou votre banque.

(1) Sauf agriculture, intermédiation financière, promotion ou location immobilière.

(2) Dans les ZUS et les DOM, le montant du concours bancaire peut être simplement équivalent à celui du PCE.

(3) Annuaire disponible sur oseo.fr/reseaux_d_accompagnement

● Garantie Création

BÉNÉFICIAIRES

PME créées depuis moins de 3 ans ou dirigeants, personnes physiques s'endettant à titre personnel pour réaliser un apport en fonds propres dans une jeune PME.

FINALITÉS

Permettre l'installation et le développement de nouveaux entrepreneurs en leur facilitant l'accès au crédit :

- création ex-nihilo ⁽¹⁾,
- première installation par reprise de fonds de commerce,
- création de sociétés par des entreprises existantes qui développent des activités ou produits nouveaux.

CONCOURS GARANTIS

Financements bancaires des investissements matériels et immatériels, achat de fonds de commerce, besoin en fonds de roulement, découvert notifié, délivrance de cautions sur marchés France et export.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Garantie du concours bancaire jusqu'à 70 % en cas de création ex-nihilo ⁽²⁾ ou d'intervention conjointe entre OSEO et la Région, et 50 % dans les autres cas.

CONTACT

Votre banque ou OSEO dans votre région.

(1) Installation de nouveaux entrepreneurs ne contrôlant pas déjà des entreprises existantes.



● Contrat de Développement Création

BÉNÉFICIAIRES

- PME créées depuis moins de 3 ans, quelle que soit leur forme juridique, ayant commencé à générer du chiffre d'affaires.
- Tous les secteurs d'activité à caractère industriel. Les services aux entreprises sont admis (les activités éligibles sont définies pour chaque région par le Conseil Régional).

FINALITÉ

Renforcer les capitaux permanents des entreprises les plus porteuses de développement et d'emplois.

DÉPENSES FINANCIÉES

Frais de démarrage, de recrutement et de formation, prospection, négociation des premières commandes, marketing, communication, mise aux normes,

implantation à l'étranger, matériels, logiciels, équipements à faible valeur de revente, besoin en fonds de roulement ...

MODALITÉS D'INTERVENTION

Prêt :

- sans garantie ni caution personnelle,
- de 24 000 euros à 80 000 euros,
- d'une durée de 6 ans, avec un allègement du remboursement la première année,
- plafonné :
 - aux fonds propres de l'entreprise ⁽¹⁾,
 - au tiers des ressources du projet,
- accompagné d'un concours bancaire à moyen terme d'un montant au moins équivalent.

CONTACT

OSEO dans votre région.

(1) Cf. p. 10.

● Financement des créances professionnelles : Avance +

BÉNÉFICIAIRES

Entreprises de moins de 3 ans.

FINALITÉ

Renforcer la trésorerie, disposer ainsi d'une réserve de sécurité.

CRÉANCES MOBILISÉES

Créances relatives à des commandes et marchés passés avec les grands donneurs d'ordre, publics et privés ⁽¹⁾.

MODALITÉS D'INTERVENTION

- pas de caution personnelle,
- crédit confirmé généralement pour une durée d'un an,
- créances cédées à OSEO,
- avances versées sur le compte bancaire de l'entreprise,

- remboursement des avances au règlement des factures,
- et mise à jour automatique du portefeuille des créances cédées.

, service en ligne,

- facilite la gestion de la trésorerie : consultation du compte, cession des factures, demandes d'avances, suivi des factures et des marchés ;
- permet l'émission d'engagements par signature d'OSEO : cautions et garanties à premières demandes sur marchés publics.

CONTACT

OSEO dans votre région.

(1) Agréés par OSEO.



• **oseo.fr** : la création d'entreprise en trois clics !

SERVICES PROPOSÉS

- Actualité de la création, témoignages.
- Guide complet : comment créer son entreprise, comment la financer.
- Entreprise innovante : protéger ses idées, financer le projet, constituer une équipe, réaliser la R&D, préparer la commercialisation...
- Offre OSEO en fiches pratiques.
- Base des aides à la création, comment s'y prendre pour en bénéficier.
- Annuaire des Réseaux d'accompagnement.

SITES

oseo.fr/creer
pce.oseo.fr
capitalpme.oseo.fr

vos questions

• Pour bénéficier de la garantie d'OSEO, dois-je m'adresser d'abord à OSEO ou à une banque ?

Il est toujours préférable de vous adresser d'abord à votre banque, et de monter un dossier auprès d'elle. En cas de difficulté, vous pouvez contacter OSEO dans votre région ⁽¹⁾.

• Je crée mon entreprise, à qui dois-je m'adresser pour obtenir des financements ?

Consultez un réseau d'accompagnement pour monter votre dossier. Présentez ensuite votre projet à votre banquier pour obtenir un financement bancaire ainsi qu'un Prêt à la Création d'Entreprise (PCE). Si votre projet est innovant, n'hésitez pas à consulter nos équipes régionales et notre offre sur oseo.fr

• Quel est le rôle d'un réseau d'accompagnement ?

Qu'il soit associatif ou consulaire, il vous aide à valider votre projet, à constituer votre dossier, à vous orienter efficacement vers les bons financements et à vous accompagner dans les premières années.

• Comment financer ma trésorerie au démarrage ?

Tout projet doit faire l'objet d'un apport en fonds propres. Au-delà, la mobilisation du chiffre d'affaires peut faire l'objet d'un crédit court terme (cession Daily), d'un crédit Avance + ou d'un recours à l'affacturage. Une partie de la trésorerie nécessaire peut être aussi trouvée avec le Prêt à la Création d'Entreprise (PCE) ou le Contrat de Développement Création ⁽¹⁾.

(1) Consulter oseo.fr

(2) Consulter notre livret Innovation.

vos questions

● On m'a parlé de prêts d'honneur ?

Certains réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise font effectivement des prêts personnels à taux zéro aux créateurs d'entreprises pour renforcer leurs fonds propres.

● On me demande des "fonds propres" ?

Effectivement, il est difficile de recourir à l'emprunt pour l'intégralité des besoins. Les fonds propres sont constitués par les apports du créateur au démarrage de l'entreprise. Le PCE et les prêts d'honneur, par leur durée et l'absence de garantie, complètent bien les fonds propres.

● Mon banquier me demande un "business plan", qu'est-ce que c'est ?

En fait, il s'agit d'établir un dossier qui doit comporter :

- une présentation du projet, qui donne envie de l'accompagner avec, si possible, une étude de marché,

- des prévisions d'activité sur au moins 2 ans,
- un plan de trésorerie,
- un plan de financement.

● Que mettre dans un plan de financement ?

C'est un tableau emplois/ressources, qui doit être obligatoirement équilibré. Il amène à se poser les bonnes questions sur ses besoins à venir, sur les investissements réellement indispensables, et sur leur financement. Sans oublier que bien financer ses investissements permet d'obtenir un financement dont la durée est en phase avec celle de l'amortissement.

● Comment entrer en relation avec un investisseur en fonds propres (capital-risqueur, business angel) ?

OSEO propose le service en ligne gratuit, OSEO capital PME qui vous permet très simplement de présenter votre projet de développement aux investisseurs.

Par ailleurs, dans chaque région, les plateformes d'orientation financière animées par les directions régionales de la Caisse des Dépôts et d'OSEO ont pour mission de mettre les entreprises qui le souhaitent, en contact avec les investisseurs en fonds propres régionaux et nationaux.

capitalpme.oseo.fr

oseo exerce 3 grands métiers

- aide à l'innovation
- garantie des financements bancaires et des interventions en fonds propres
- financement des investissements et du cycle d'exploitation

Découvrez nos études et nos services en ligne sur oseo.fr

Implantations régionales

OSEO est présent sur l'ensemble du territoire. Dans votre région, ses équipes sont là pour vous accompagner et vous aider à réunir les financements nécessaires à la création et au développement de votre entreprise.

Crédit photos : photos de collaborateurs d'OSEO réalisées par Erik Lasalle

Consultez les coordonnées de notre réseau sur oseo.fr